



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 8 JUILLET 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 36

Votants : 70 (dont 34 procurations)

N° 28

OBJET :

**ENFANCE-PETITE
ENFANCE**

**RÉSILIATION
ANTICIPÉE DU
CONTRAT ENFANCE
JEUNESSE AVEC LA
CAISSE
D'ALLOCATIONS
FAMILIALES (CAF)**

**ENGAGEMENT
CONVENTION
GLOBALE
TERRITORIALE
PLAN REBOND**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : 22 JUIL. 2021

Publiée ou notifiée

le : 22 JUIL. 2021

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, Joseph KUCHNA (sauf pour les délibérations n°6 et 7), Michèle CHARASSE, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Marilyne MORGAND, Bernard AGUIAR, Jean-Claude BRAT (sauf pour les délibérations n°6, 7 et 8), Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Elisabeth BARGE, Patrick SEROR, Ludivine DUFRAISE, Christine MAGNAUD, Franck GONZALES, Thierry WIRTH, Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS (sauf pour les délibérations n°28, 29, 30), Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD (jusqu'à la délibération n°72), Jean-Pierre RAYMOND (à partir de la délibération n°4 A/), Véronique TRIBOULET, Romain DEJEAN (sauf pour les délibérations n°74, 75, 76), Christophe DUMONT, Sandrine MORIER-MIZOULE, Sylvain BRUNO, Joseph KUCHNA, Christine BOUARD, Pierre BONNET, Claude MALHURET (à partir de la délibération n°27), Jean-Pierre SIGAUD (sauf pour les délibérations n°46 et 47), Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents avant donné procuration :

Mmes et MM. Monique GIRAUD à Romain LOPEZ, Françoise DUBESSAY à François SENNEPIN, Michel LAURENT à Elisabeth BARGE, Ariane MILET à Elisabeth BARGE, Olivier ROYER à Pierre BONNET, Hadrien FAYET à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Annie DAUPHIN à Annie CORNE, François HUGUET à Romain LOPEZ, Jean-Louis LONG à Romain DEJEAN, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Benjamin BAFOIL à Jean-Sébastien LALOY, Marie-José MORIER à Nathalie CHAMOIX BOUILLON, Jean-Marc BOUREL à Nicole COULANGE, Jean-Michel MEUNIER à Elisabeth CUISSET, Alexis MAYET à Isabelle RECHARD, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Laure GUERRY à Joseph KUCHNA, Charlotte BENOIT à Frédéric AGUILERA, Yves-Jean BIGNON à Jean-Claude BRAT, Jean-Philippe SALAT à Jean-Claude BRAT, Evelyne VOITELLIER à Jean-Dominique BARRAUD, Jean ALMAZAN à Jean-Dominique BARRAUD, Anne-Sophie RAVACHE à Caroline BARDOT, Valérie LASSALLE à Elisabeth CUISSET, Patrick BLETHON à Frédéric AGUILERA, Pauline TIROT à Sandrine MORIER-MIZOULE, Henri SARRE à Caroline BARDOT, Corinne IBARRA à Pierre BONNET, Alexis BOUTRY à Jean-Marc GERMANANGUE, Linda PELISSIER à Marilyne MORGAND, Christiane LEPRAT à Mme Véronique TRIBOULET, Bernard KAJDAN à Véronique TRIBOULET, Claude MALHURET à François SENNEPIN (de la délibération n°1 à la délibération n°26) Sylvie DUBREUIL à Joseph KUCHNA.

Absents excusés :

M. François SZYPULA, Alain VENUAT, Philippe COLAS, Thierry LAPLACE, Pascal DEVOS, Alexandre GIRAUD.

Secrétaire : M. Jean-Claude BRAT.

Monsieur le Président,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, notamment dans le domaine de l'enfance, de la petite enfance et de la jeunesse,

Vu la Délibération n°16 du Conseil Communautaire du 9 avril 2015, approuvant le renouvellement du Contrat « Enfance-Jeunesse » pour la période 2014-2017,

Vu la Délibération n°18 du Conseil Communautaire du 28 mars 2019, approuvant le renouvellement du Contrat « Enfance-Jeunesse » pour la période 2018-2021,

Vu la Délibération n°13 du Conseil Communauté du 13 février 2020 approuvant l'avenant au Contrat « Enfance-Jeunesse » intégrant le territoire de la montagne bourbonnaise,

Considérant l'objectif de poursuivre une approche globale de développement de la politique enfance-petite enfance et jeunesse en prenant en compte l'ensemble des développements envisagés à l'échelle du territoire, qui visent notamment à équilibrer et adapter l'offre d'accueil collective dans toutes ses composantes, à développer et renforcer la mise en réseau de l'accueil individuel au niveau du dispositif territorial, mais également de développer les actions et ressources visant à l'accompagnement des familles,

Considérant la volonté de soutenir la réalisation de projets afin d'offrir au plus grand nombre d'enfants et de jeunes un accueil de qualité, et aux familles des offres diversifiées,

Considérant la volonté de la Caisse d'Allocations Familiales de mettre en place une approche territoriale partagée, personnalisée et adaptée au contexte local avec la Convention Territoriale Globale qui va remplacer les Contrats « Enfance-Jeunesse »,

Considérant que la Convention Territoriale Globale doit intervenir dans des champs plus larges en adéquation avec le projet de territoire,

Considérant la mise en place du « Plan Rebond » par la Caisse d'Allocations Familiales pour soutenir durablement les gestionnaires en cette période de crise sanitaire en allégeant de manière pérenne les restes à charge de fonctionnement,

Considérant que pour pouvoir bénéficier du dispositif « Plan Rebond » dès l'année 2021, il faut être signataire ou être engagé dans la démarche de diagnostic de la Convention Globale Territoriale, et mettre fin par anticipation au Contrat « Enfance-Jeunesse » signé en 2018,

Considérant que l'ensemble des signataires du Contrat « Enfance-Jeunesse » 2018-2021 doivent demander la résiliation par anticipation et s'engager dans la démarche de la Convention Territoriale Globale,

Propose au Conseil Communautaire :

- De résilier par anticipation le Contrat « Enfance-Jeunesse » 2018-2021,
- De s'engager dans la démarche concertée de la Caisse d'Allocations Familiales et de signer la Convention Globale Territoriale avant le 31 décembre 2021,
- D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de financement pour pouvoir bénéficier du « Plan Rebond »,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

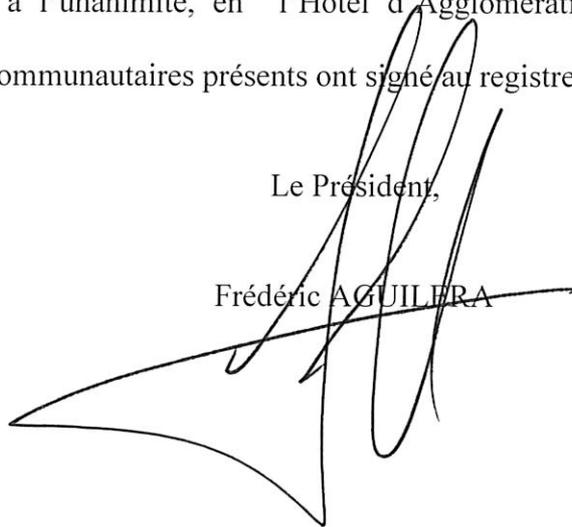
- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, le 8 juillet 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA

A large, stylized handwritten signature in black ink, written over the printed name 'Frédéric AGUILERA'. The signature is highly fluid and abstract, with several loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N°28 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 8 JUILLET 2021

ENFANCE-PETITE ENFANCE RESILIATION ANTICIPEE DU CONTRAT

Objet de l'acte : ENFANCE JEUNESSE AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES
(CAF) ENGAGEMENT CONVENTION GLOBALE TERRITORIALE PLAN
REBOND

.....

Date de décision: 08/07/2021

Date de réception de l'accusé 22/07/2021

de réception :

.....

Numéro de l'acte : 08JUIL2021_28

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20210708-08JUIL2021_28-DE

.....

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .1

Domaines de competences par themes

Enseignement

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....

Nom du fichier : 28.pdf (99_DE-003-200071363-20210708-08JUIL2021_28-DE-1-1_1.pdf)